

SCP MAMELLI
NOTAIRES
20217 SAINT FLORENT
Tel : 04.95.37.06.00
scp.mamelli@notaires.fr

COMMUNEE d'OLMETA DI CAPOCORSO (20217)

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Sophie MAMELLI, officier public, notaire à SAINT FLORENT (Haute Corse), rue Principale, le 28 février 2023.

- Madame Jeanne, Catherine Mathilde, **CANOSI**, veuve de Monsieur Michel **VECCHIOLI**, demeurant à OLMETA DI CAPOCORSO (20217) Hameau "Celle"..
- Monsieur Stéphane **VECCHIOLI**, demeurant à BASTIA (20600) Résidence le Touraine Bât B, Avenue de la libération.
- Monsieur Thierry **VECCHIOLI**, époux de Madame Marie-Christine **VINCENTI**, demeurant à BASTIA (20600) Résidence les Sittelles Bât 6 Route du bas Macchione.

ONT ÉTÉ DECLARÉS PROPRIETAIRES DU BIEN SUIVANT :

SUR LA COMMUNE **d'OLMETA DI CAPOCORSO (20217)** Dans immeuble cadastré **E-1227** lieudit CELLE, le lot **volume numéro deux (2)** dont la description est la suivante : Un Volume de forme rectangulaire correspondant à une construction (chambre) surplombant la totalité de la parcelle cadastrée E, Numéro 1227, au-dessus du passage communal ; tel que défini ci-après : Contenance de base : 11 m² environ depuis la cote 278.62m environ et sans limitation de hauteur.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 Mars 2017 il a été dressé un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

"Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription trentenaire acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Pour avis,
Le Notaire

Adresse mail de l'étude : scp.mamelli@notaires.fr
(Où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C.)